

Écrit par le 22 novembre 2024

Bruno Giaminardi, réélu président du CNPF Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les propriétaires forestiers récemment élus au Conseil de centre de la délégation régionale du centre national de la propriété forestière se sont réunis mercredi 29 mars à la préfecture de Marseille. Ils ont réélu Bruno Giaminardi à la tête de la délégation régionale du CNPF.

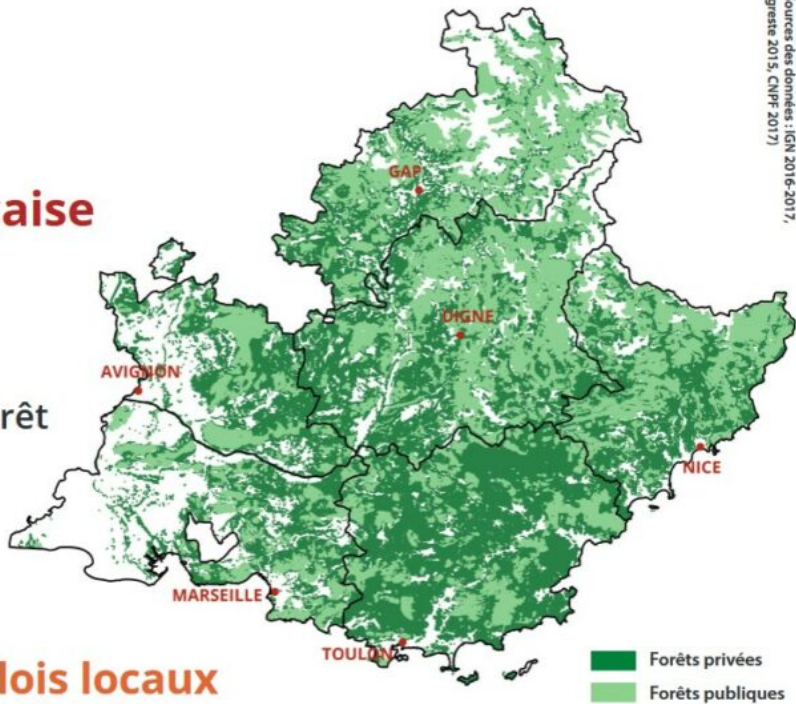
Plus de 23 000 propriétaires forestiers privés étaient appelés à voter pour leurs représentants au sein du CNPF PACA. Cet établissement public, sous tutelle du Ministère chargé de l'agriculture, est dédié au développement de la gestion durable des forêts privées françaises. Il a la particularité d'avoir une gouvernance majoritairement composée de propriétaires forestiers privés élus tous les 6 ans parmi leurs pairs. Ces élus acceptent bénévolement de consacrer du temps pour défendre les enjeux d'une gestion durable en forêt privée.

Ecrit par le 22 novembre 2024

La forêt régionale :

2^{ème} région française

la plus boisée avec

51% de son territoire116 M de m³ de bois en forêt

Sources des données : IGN 2016-2017, Agreste 2015, CNPF 2017



8280 emplois locaux
dans la filière forêt-bois

Avec un département de Vaucluse recouvert à 53% de forêts, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 2^e région la plus boisée de France avec 51% du territoire recouvert de forêts. Parmi ces forêts, 64% des surfaces appartiennent à des propriétaires privés, soit 1 million d'hectares. Ils sont ainsi environ 400 000 propriétaires privés de forêts. Ceux d'entre eux qui possèdent plus de 4 ha de forêt ou qui bénéficient d'un document de gestion durable, soit 23 000 propriétaires forestiers, étaient appelés à voter pour leurs représentants au sein du CNPF PACA.

J.R.